

CERTIFICAT URBANISTE-AMENAGEUR (PERSONNE MORALE)

Projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire

Ce projet est suivi par le membre OAI en

- ☒ mission complète (conception et direction des travaux)
☐ mission partielle (sans la phase direction des travaux)

Par la présente, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils certifie que la société
SCHUMACHER SCHMIZ ARCHITECTES SARL

ayant son siège social à **LUXEMBOURG 16, AVENUE GASTON DIDERICH**
est inscrite au tableau des urbanistes-aménageurs exerçant à titre d'indépendant G.D.L.
sous le numéro **UP/11319**

Le droit de signature appartient à

EMANUEL SCHUMACHER UA/0776

Le présent certificat habilite son titulaire à présenter auprès des instances publiques des projets, d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, prévus à l'article 4 de la loi du 13 décembre 1989.

Luxembourg, le **15/10/2025**



Pierre HURT
Directeur

Ce certificat est uniquement valable pour le projet ci-après:

- commune: **KOERICH**
- objet: **PAP RUE DU BOIS KOERICH**
- localité: **KOERICH**
- rue: **Rue du Bois**
- n° de cadastre: **600/5138;599/4911;596/5140;610/5141**
- maître de l'ouvrage: **BAUMEISTER HAUS, POTASCHBIERG**

Certifié conforme le

Nom, Prénom:

Schumacher Emanuel

par signature d'un des titulaires

Le certificat original, dont le fond est imprimé en orange, est réservé à l'administration communale compétente.